



Écomobilité en Drôme

AIDES MOBILITE

Aides à l'achat - location longue durée - aides financières



Édition Mars 2022

Dromolib - ses partenaires financiers



VELO

Aide à l'achat
Location longue durée
Forfait Mobilités Durables



AIDES A L'ACHAT d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) et vélo

Afin de bénéficier du bonus vélo de l'Etat (sous condition de revenu et uniquement pour l'achat de VAE) vous devez avoir perçu une aide d'une collectivité territoriale.

Aides locales en cours :

ARCHE Agglo - aide à l'achat VAE

Conditions et dossier sur : archeagglo.fr
Contact : 04 26 78 78 78 / velo@archeagglo.fr

Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée - aide à l'achats vélo, VAE, électrification

Conditions et dossier sur : valdedrome.com
Contact : mobilites@val-de-drome.com

La prime à la conversion

En échange de la mise au rebut de votre voiture, vous pouvez bénéficier de cette aide à l'achat de l'Etat d'un montant maximum de 1500€.

Information et simulateur d'éligibilité sur primealaconversion.gouv.fr

Le Forfait Mobilités Durables

Votre employeur peut mettre en place une indemnité pour les déplacements effectués à vélo par ses salariés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette indemnité est plafonnée à 500€/an /personne, elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.

Ce forfait peut également s'appliquer pour des déplacements effectués en covoiturage, véhicule partagé, vélo / trottinette en location ou en libre-service.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.
Contactez Dromolib pour obtenir des modèles.

LOCATION LONGUE DUREE

Optez pour la location longue durée d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo. Essayez pendant plusieurs mois sur vos trajets quotidiens, voyez si c'est le mode de transport qu'il vous faut.

Proche de chez vous :

ARCHE Agglo VAE 1 à 3 mois

Informations et réservation : archeagglo.fr

Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée VAE 1 à 6 mois

Information et réservation : valdedrome.com

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans VAE 1 à 9 mois

Information et réservation : 04 75 40 03 89 / cccps.com

Montélimar vélo 1 à 6 mois

Informations et réservation auprès de l'agence Montélibus de Montélimar

Royans-Vercors - Centre Social La Paz et Activ'Royans VAE 3 à 12 mois

Informations et réservation : 04 75 47 76 55 / 04 75 48 57 42

TRANSPORT COLLECTIF

Transports en commun
Covoiturage

TRANSPORTS EN COMMUN & COVOITURAGE

Votre employeur a un rôle à jouer dans vos déplacements domicile-travail, il a des obligations légales mais aussi des incitations financières qu'il peut mettre en place.

Transports en commun

Votre employeur à l'**obligation légale** de prendre en charge financièrement **50%** de votre abonnement de train ou bus ou car. que vous utilisez pour vous rendre sur votre lieu de travail.

Cela s'applique sur les abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires.

Covoiturage

Le Forfait Mobilités Durables

Votre employeur peut mettre en place une indemnité pour les déplacements effectués en covoiturage par ses salariés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette indemnité est plafonnée à 500€/an /personne, elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.

Ce forfait peut également s'appliquer pour des déplacements effectués en vélo, véhicule partagé, vélo / trottinette en location ou en libre-service.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Contactez Dromolib pour obtenir des modèles.



VEHICULE PLUS PROPRE

Aide à l'achat
Autopartage

AIDES A L'ACHAT & AUTOPARTAGE

Envie de passer à l'électrique ? L'Etat a mis en place des aides pour vous aider à passer le pas.

Aides à l'achat

La prime à la conversion

En échange de la mise au rebut de votre voiture, vous pouvez bénéficier de cette aide à l'achat de l'Etat d'un montant maximum de 5000€. C'est une aide sous condition de revenus.

primealaconversion.gouv.fr

Bonus écologique

Cumulable avec la prime à la conversion et non soumis à des conditions de revenus, c'est une aide à l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion. Plafonnée à 6000€ pour un véhicule neuf et 1000€ pour un véhicule électrique d'occasion. Information et simulateur d'éligibilité sur www.primealaconversion.gouv.fr

Bornes de recharges électrique - crédit d'impôt

Au moment de remplir votre avis d'imposition vous pouvez déclarer l'installation d'une borne - avantage limité à 300€.

Autopartage

Vous avez une voiture mais vous l'utilisez que occasionnellement ? Pensez à l'autopartage.

Le principe : une voiture en libre service sous réservation que vous utilisez quand vous en avez besoin. De quoi faire des économies.

Proche de chez vous :

Crest Autopartage - Crest

Information et réservation :
crestautopartage@zaclys.net

Vercorsoleil - La Chapelle en Vercors

Information et réservation :
autopartage-vercors-drome@centralesvil-lageoises.fr
06 07 23 48 44

Val de Quint - St-Julien en Quint

Information et réservation :
epi@valdequint.fr
06 44 87 32 48

Citiz - Agglomération de Valence Romans

Information et réservation :
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

PROFESSIONNELS

Aide à l'achat vélo
Véhicule plus propre

VEHICULE PLUS PROPRE

Besoin d'un véhicule motorisé pour vos déplacements professionnels ? Optez pour un véhicule électrique. Des aides à l'acquisition et à l'installation de bornes de recharges existent.

Aides à l'achat

La prime à la conversion

En échange de la mise au rebut de votre voiture, vous pouvez bénéficier de cette aide à l'achat de l'Etat d'un montant maximum de 9000€. C'est une aide sous condition de revenus.

primealaconversion.gouv.fr

Bonus écologique

Cumulable avec la prime à la conversion et non soumis à des conditions de revenus, c'est est une aide à l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion. Plafonnée à 6000€ pour un véhicule neuf et 1000€ pour un véhicule électrique d'occasion. Information et simulateur d'éligibilité sur primealaconversion.gouv.fr

Programme ADVENIR

Ce programme finance les points de recharge électrique privés ou ouverts au public par les CEE. Il prend en charge jusqu'à 60% le coût d'installation d'une borne.

Information sur advenir.mobi

Avez-vous pensé à l'autopartage ?

Vous avez une voiture ou une flotte mais elle est sous-utilisée? Pensez à l'autopartage.

Le principe : une voiture en libre service sous réservation que vous utilisez quand vous en avez besoin. De quoi faire des économies.

Information auprès de Dromolib.

PROFESSIONNELS

Aide à l'achat
Véhicule plus propre

AIDES A L'ACHAT d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) et vélo

En tant que professionnels, vous aussi vous avez le droit à des aides pour l'acquisition de vélos pour votre entreprise.

La prime à la conversion

En échange de la mise au rebut de votre voiture, vous pouvez bénéficier de cette aide à l'achat de l'Etat d'un montant maximum de 1500€.

Information et simulateur d'éligibilité sur primealaconversion.gouv.fr

Avez-vous pensé à contacter des fondations ?

Norauto, Véolia, Michelin, etc.

Programme Ma cyclo entreprise

A destination des entreprises de moins de 10 salariés souhaitant développer leur activité à vélo / vélo-cargo. Suivez une formation et bénéficiez d'une prime pour l'acquisition d'un vélo de 20% du coût d'achat. Programme financé par les CEE.

Informations et inscription : macycloentreprise.fr

Objectif Employeur Pro-Vélo

Accompagne les employeurs dans le développement d'une culture vélo au sein de leur établissement, par la prise en charge financière d'équipements et de services. Ce programme est porté par la FUB et financé par les CEE. Il aboutit à une labellisation de l'établissement.

Informations et inscription : employeurprovelo.fr

CONTACT

dromolib.fr

accueil@dromolib.fr

04 75 82 92 67

Adhérez à l'association



Dromolib - ses partenaires financiers

